

CONTRAT DE SCOLARITE

Entre les soussignés :

1. GROUPE MARBEUF

SA au capital de 508 092,92 Euros
Immatriculé au RCS de Paris B 382 471 530
Déclaration d'existence N° 11 75 51683 auprès de la Préfecture de Paris
Représentée par Monsieur Albert BENAMRAN
ci –après désigné l'Organisme de Formation,

2. Le stagiaire

TUTEUR DU STAGIAIRE

Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse:		Adresse :	
Né(e) le :		Né(e) le :	
Nationalité :		Nationalité :	
Téléphone :		Téléphone :	
E-mail :		E-mail :	

Ci-après désigné le stagiaire

1. OBJET

- Les présentes conditions régissent l'accès et l'usage par les stagiaires de l'Organisme de Formation de sa plate-forme pour l'exécution des prestations de e-learning.
- Le présent document, s'applique à toutes les offres de formation proposées par l'Organisme de Formation, et faisant l'objet d'une commande de la part du stagiaire, à savoir les formations e-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode e-learning (ou Formations Ouvertes et A Distance - FOAD), accessibles depuis sa plate-forme.
- La commande est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tout moyen, ce contrat de scolarité signé (transmission électronique, courrier).
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du stagiaire aux présentes conditions et à leur annexe.
- Le stagiaire reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature de ce contrat il a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Organisme de Formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

2. NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de qualification prévue par l'article L 6313-1 du Code du Travail. Elle a pour objectif la préparation au diplôme d'état **CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie**.
Toutes les personnes chargées de la formation (tutorat synchrone et asynchrone et de la correction des devoirs) disposent des diplômes requis par les autorités pédagogiques et administratives (éducation nationale, formation professionnelle), pour enseigner les matières prévues au programme.

3. Organisation de l'action de formation CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

L'action de formation aura lieu du 1er octobre 2019 au 30 mai 2020.
Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :
- Accès à la plate-forme cours en ligne selon une progression pédagogique, chaque début de mois une nouvelle séquence de cours et de travail et video learning.
- Correction personnalisée de 24 devoirs (synthèse, commentaire, QCM, devoirs rédigés)
- Suivi de la notation des devoirs – auto évaluation, possibilité de refaire les QCM afin d'améliorer son score

- la mise à disposition d'une assistance pédagogique tout au long de la formation (permanence ou rendez-vous téléphonique, messagerie dédiée avec les professeurs principaux).
- Enseignement en présentiel et passage de l'examen UV au centre de formation choisie, obligatoire à l'obtention du CAP ECP.

En option, la possibilité d'effectuer des stages intensifs de 105 heures de cours de techniques esthétiques incluant la formation UV comme suit dans le centre de formation choisie :

- Paris ou Cannes : (105h)
 - Du 16 décembre au 20 décembre 2019 inclus*
 - Du 10 février au 14 février 2020 inclus*
 - Du 6 avril au 10 avril inclus*

*Sous réserve de modification

A l'issue de la formation, à la requête du stagiaire ou de son représentant légal, l'organisme de formation délivrera, en fin de formation, un certificat de scolarité, mentionnant l'état civil du stagiaire, les dates de début et de fin de formation, la nature exacte de la formation préparée, à l'exclusion de toute note ou appréciation, et ce conformément à l'article L. 335- 15 du code de l'Education

Ce certificat est délivré sous condition d'avoir réalisé tous les devoirs obligatoires prévus au programme, et d'avoir assisté à l'ensemble des cours de technique esthétique pour les stagiaires ayant choisi cette option.

4. TARIF

Le paiement de la formation est échelonné selon le calendrier de paiement choisi par le stagiaire : le premier paiement intervenant à l'inscription, les autres à la date anniversaire mensuelle.

Cap Esthétique cosmétique Parfumerie :

Avec stage intensif

- 1 paiement à l'inscription de 267 € + 9 échéances mensuelles de 267€
- 1 paiement à l'inscription de 148.33 € +17 échéances mensuelles de 148,33€
- 1 paiement à l'inscription de 111.25 € +23 échéances mensuelles de 111,25€

Sans stage intensif :

Le prix de l'action de formation est fixé à 1.890 € nets et 2.670 € nets pour ceux qui souhaitent assister aux stages intensifs

- 1 paiement à l'inscription de 105 € +17 échéances mensuelles de 105€
- 1 paiement à l'inscription de 78.75 € +23 échéances mensuelles de 78,75€
- 1 paiement à l'inscription de 189€ + 9 échéances mensuelles de 189€

- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le stagiaire ne s'est pas présenté à l'examen final
- Nos tarifs sont forfaitaires. Dans le cas d'une formation comportant une partie présentielle, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.

5. RÈGLEMENT

Il est proposé de payer en ligne avec le service PayPal qui est totalement sécurisé. Cependant, si vous souhaitez régler par virement bancaire, c'est également possible. Nous pouvons vous transmettre notre RIB.

Dès réception du paiement, nous vous enverrons votre facture. Le paiement par virement bancaire n'est possible que pour un paiement au comptant.

Si vous souhaitez bénéficier de nos facilités de paiement en plusieurs mensualités, seul le règlement par PayPal est accepté.

Le stagiaire devra alors régler l'intégralité de sa formation par PayPal sur <http://www.elysees-marbeuf.fr/paiement-cap-a-distance/>

Le fait de passer commande sur le site <http://www.elysees-marbeuf.fr/paiement-cap-a-distance/>, de choisir et valider un mode de paiement lors du processus de commande implique la consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion automatique, irrévocable et sans réserve du stagiaire aux présentes conditions générales de vente. En conséquence, le stagiaire reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où il souhaite commander en ligne les produits présentés. Le stagiaire certifie avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

Le prix est ferme et non révisable pendant la durée de la validité du contrat. Il est entendu que le tarif n'inclut pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du stagiaire et à sa charge. Le montant de la formation sera facturé et dû, indépendamment du fait que l'apprenant se soit ou non connecté. L'Organisme de formation pourra proposer au stagiaire des services ou formations complémentaires en cours d'étude qui feront l'objet d'une facture distincte. Ainsi pour ceux dont les enseignements généraux n'ont pas été validés au cours d'une formation précédente, il est à noter que cette formation est obligatoire pour l'obtention du CAP ECP et devra également être suivie en ligne au tarif de 500€.

Le stagiaire sera autorisé à suivre la formation, dès lors qu'il sera à jour de ses paiements, ce que le stagiaire déclare accepter expressément. Le stagiaire pourra acquérir un kit de matériel professionnel, conformément à la description jointe d'un montant de 300 €. Le kit de matériel pédagogique devra être acquitté en une seule fois au moment du premier versement en supplément dudit premier versement.

Le stagiaire sera autorisé à suivre la formation, dès lors qu'il sera à jour de ses paiements, ce que le stagiaire déclare accepter expressément.

Le stagiaire pourra acquérir un kit de matériel professionnel, conformément à la description jointe d'un montant de 300 €. Le kit de matériel pédagogique devra être acquitté en une seule fois au moment du premier versement en supplément dudit premier versement.

Le stagiaire sera autorisé à suivre la formation, dès lors qu'il sera à jour de ses paiements, ce que le stagiaire déclare accepter expressément.

Le stagiaire pourra acquérir un kit de matériel professionnel, conformément à la description jointe d'un montant de 300 €. Le kit de matériel pédagogique devra être acquitté en une seule fois au moment du premier versement en supplément dudit premier versement.

6. L'ACCÈS AUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Le stagiaire devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plate-forme employée par l'Organisme de formation

Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

Après réception du contrat de scolarité et du règlement, l'Organisme de formation transmet au stagiaire au démarrage de l'action de formation les identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant l'accès à la plate-forme de formation avec « la traçabilité du travail effectué » (durées et horaires de connexion) et les notations conséquentes aux exercices proposés.

A moins qu'un organisme officiel (CAF, Pôle emploi, OPCA...) n'exige que soit respectée une assiduité particulière pour garantir le versement de certaines prestations, le stagiaire est libre d'adopter le rythme de travail qui convient à ses disponibilités et objectifs (ex. date souhaitée de présentation à un examen). Des devoirs rendus avec régularité sont cependant les garants d'une bonne assimilation et progression pédagogiques.

Dans l'hypothèse où le stagiaire n'aurait pas accès à ces conditions techniques, un protocole d'envoi et de réception par la poste sera proposé. L'accès aux différents supports pédagogiques se fera à la condition que le stagiaire soit à jour dans ses règlements vis-à-vis de l'Organisme de formation selon le rythme des paiements prévus au présent contrat.

7. MODALITÉS D'UTILISATION DU SERVICE

a. Droit d'usage personnel

Les identifiants livrés par voie électronique au bénéficiaire sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne.

En cas de cession ou de partage constatés des identifiants, l'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre l'accès à la plate-forme, sans indemnité ni préavis.

b. Durée et garantie du service

Les accès à la formation commandée sont valables pour la durée spécifiée lors de la commande, et sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il n'y a pas de limitation concernant la durée de chaque connexion, sauf panne éventuelle ou spécificités techniques du réseau internet.

Le stagiaire s'engage à informer l'Organisme de formation dans un délai de 48h de tout dysfonctionnement technique.

1. Dysfonctionnement technique.

L'Organisme de formation s'engage à remédier à tout dysfonctionnement technique.

Néanmoins, l'Organisme de formation ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due :

- à un cas de force majeure
- à des coupures de courant
- à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

2. Maintenance.

L'Organisme de formation se réserve la possibilité d'effectuer toute opération de maintenance sur son serveur et s'efforcera :

- de prévenir le stagiaire au moins 72h à l'avance
- de limiter le temps d'interruption du service au strict minimum
- de proroger l'accès au module pour une durée correspondant à celle de l'interruption de service.

Le stagiaire s'engage à ne pas réclamer d'indemnité à ce titre et déclare par ailleurs accepter tant les caractéristiques que les limites du service fourni par l'Organisme de formation

8. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour pouvoir suivre les formations dispensées par l'Organisme de formation, il est nécessaire de s'identifier grâce aux identifiants de connexions fournis lors de l'inscription. Afin que le stagiaire n'ait pas à s'identifier à chaque page visitée, il est fait usage d'un « cookie », fichier enregistré sur sa machine le temps de sa visite sur le site. Ce fichier ne contient pas d'information nominative (seulement un identifiant de session) et est détruit dès la fermeture du navigateur. Aucun autre "cookie" n'est employé par la Société.

- La protection des données personnelles est assurée selon les dispositions de l'article « Confidentialité et Propriété Intellectuelle » des CGV

9. ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS

Le stagiaire dispose d'un délai de dix jours (10 jours) à compter de son inscription pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Il devra faire part de cette rétractation par **courrier recommandé avec accusé réception** à l'adresse 64 bis rue la Boétie – 75008 PARIS.

Il lui sera alors remboursé les paiements déjà reçus sans retard excessif et en tout état de cause au plus tard 21 jours à compter du jour où le centre de formation Organisme de formation sera informé de cette décision de rétractation sauf si le règlement a été réalisé par chèque ; dans ce dernier cas, le règlement interviendra 30 jours après l'encaissement du chèque. Il sera procédé au remboursement par chèque bancaire.

Passé ce délai, le Stagiaire devra payer à l'organisme de formations 30 % du prix convenu dans un délai 30 jours.

Des frais bancaires seront automatiquement réclamés en cas de règlement retourné par un organisme bancaire suite à un impayé.

En cas de non-paiement d'une échéance à sa date d'exigibilité, des intérêts de retard au taux de 10% du montant des sommes dues seront exigés.

Frais d'annulation : En cas de résiliation par le stagiaire de sa formation avec périodes d'applications pratiques, outre les frais de résiliation prévus ci-après, des frais d'annulation équivalents à 15% du montant de celles-ci seront réclamés à l'élève en dédommagement des frais engagés (mise à disposition du matériel et du centre d'application, recrutement de l'animateur, frais de dossier, etc.). Dans le cas où la résiliation ou le désistement à une période d'application pratique surviendrait dans un délai de moins de 15 jours avant le début de la session, celle-ci sera intégralement facturée. Si la période d'application pratique a été effectuée avant la résiliation, elle sera également intégralement facturée

10. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le stagiaire peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de l'Organisme de formation que pour les fins de sa formation.

L'Organisme de formation détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande demeure sa propriété exclusive.

Le stagiaire s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de l'Organisme de formation ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

11. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, la Société met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la Société. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de la Société, via une demande en ligne ou par courrier à : Organisme de formation 64 Bis Rue la Boétie 75008 Paris – France en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres Sociétés à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez vous opposer à la transmission de ces données, selon les modalités ci-dessus.

Le client
(nom, prénom du stagiaire) Signature

Le tuteur du stagiaire mineur
(nom, prénom du stagiaire) Signature

L'organisme de formation
(nom, prénom du stagiaire) Signature et cachet